

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
BUREAU DE COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES
OCHA COTE D'IVOIRE

**RAPPORT SUR
LA SITUATION HUMANITAIRE
EN COTE D'IVOIRE**

Février, Mars et Avril 2007

I. Contexte politique, sécuritaire et socioéconomique

Le contexte politique ivoirien connaît depuis début février 2007, des changements importants sur la vie nationale. Le dialogue direct initié par le Président Laurent Gbagbo en décembre 2006, et qui a été salué par l'opposition politique à travers le Secrétaire général des Forces Nouvelles Guillaume Soro début janvier 2007, a finalement été lancé le 5 février 2007 à Ouagadougou. C'est le Chef de l'Etat Burkinabè Blaise Compaoré, Président en exercice de la CEDEAO, qui a été désigné facilitateur du dialogue direct ivoirien. En réalité, Gbagbo et Soro ont directement dialogué à travers Désiré Tagro et Louis Dakoury Tabley, respectivement chefs de délégations du camp présidentiel et de celui des Forces Nouvelles aux pourparlers de Ouagadougou.

Signature de l'Accord de Paix

Le 4 mars 2007, les protagonistes de la crise politique ivoirienne signent l'Accord de Paix lequel, selon le Chef de l'Etat Burkinabè Blaise Compaoré, « *marque incontestablement la volonté des parties de sortir d'une situation devenue insoutenable pour le Peuple ivoirien, et s'inscrit dans les attentes légitimes de la communauté internationale* ». En dehors de l'aspect protocolaire de l'événement, l'Accord a annoncé, à une certaine mesure, des changements dans la configuration institutionnelle du pays héritée de près de 5 ans de crise armée. Sur le plan politique, la formation d'un nouveau gouvernement est envisagée, avec un Premier ministre issu des Forces Nouvelles. L'Accord prévoyait aussi entre autres, la question du démantèlement de la Zone de Confiance et des milices armées, la mise en place du commandement unique de l'armée, le DDR et les opérations d'identification des nationaux. Un chronogramme reprenant les différents événements depuis la signature de l'Accord jusqu'à fin juin 2007 a été élaboré.

Soro, Premier Ministre

Les forces politiques ivoiriennes réunies à Ouagadougou le 24 mars 2007 ont désigné le Secrétaire général des Forces Nouvelles Guillaume Soro pour remplacer Charles Konan Banny à la Primature. Le 29 mars 2007, le Président Laurent Gbagbo a signé le décret relatif à la nomination de Soro au poste de Premier Ministre.

Le 7 avril 2007, un décret du Président Laurent Gbagbo rend public le nouveau gouvernement Soro, dans un sentiment de satisfaction au sein de la classe politique ivoirienne. La nouvelle équipe gouvernementale est composée de 32 ministères contre 36 postes dans le précédent gouvernement Banny. Des consultations opérées au courant de la semaine par le Premier ministre Soro auraient contribué à la mise en place d'une structure gouvernementale qui prenne en compte les forces politiques en présence. L'annonce du gouvernement intervient conformément au chronogramme établi dans

Chronogramme de l'Accord de Ouagadougou

1. Signature de l'Accord politique de Ouagadougou (Jour J, soit le 4 mars 2007) ;
2. Mise en place du Centre de commandement intégré (2 semaines après Jour J, soit le 18 mars) ;
3. Mise en place du cadre institutionnel d'exécution (4 semaines après Jour J, soit le 1^{er} avril) ;
4. Formation du gouvernement (5 semaines après Jour J, soit le 7 avril) ;
5. Suppression de la zone de confiance et mise en place des unités mixtes (1 semaine après formation du gouvernement, soit le 15 avril) ;
6. Démantèlement des milices (en 2 semaines) et leur regroupement, le redéploiement de l'administration et début des audiences foraines (en 3 mois) (2 semaines après formation du gouvernement, soit le 22 avril) ;
7. Enrôlement et l'identification (1 mois après début des audiences foraines, soit le 21 mai) ;
8. Unification des forces et enrôlement pour le service civique (15 jours après début de l'enrôlement, soit le 4 juin) ;
9. Etablissement et la distribution des nouvelles cartes nationales d'identité et celles d'électeurs (dès l'adoption officielle de la liste électorale définitive, ???) ;
10. Fin du processus DDR et l'organisation des élections (soit 31 octobre 2007).

l'Accord de paix de Ouagadougou. En filigrane, on annonce le processus du démantèlement de la Zone de Confiance (ZOC) qui, selon le calendrier, devrait commencer une semaine après la formation du gouvernement.

Suppression de la Zone de Confiance

Aux approches de la date prévue pour la suppression de la ZOC, la Force Licorne a annoncé le départ de son contingent basé à Bangolo dès le 11 avril et le 3 mai 2007 pour celui de Man. Ce départ presque avant terme a inquiété les populations de Bangolo qui, craignant pour leur sécurité, se croyait livré à la merci des milices rivales.



La cérémonie officielle du démantèlement de la Zone de Confiance a eu lieu le 16 avril 2007 à Tiébissou en présence du Président Laurent Gbagbo et du Premier Ministre Guillaume Soro. A l'occasion, on a annoncé la mise en place du Centre de Commandement Intégré (CCI) ainsi que la levée définitive des barrages tenus par les Casques Bleus de l'ONUCI aux entrées de la ZOC. Une brigade de gendarmerie mixte a été

symboliquement installée à N'gattadolikro, localité située dans l'ex-ZOC sur l'axe Bouaké – Tiébissou. En clair, le Commandant du CCI n'a pas encore été nommé, et le déploiement de la brigade mixte de gendarmerie n'a pas encore effectif sur le terrain, notamment à N'gattadolikro.

Le Centre de Commandement Intégré a été officiellement installé le 27 avril 2007 à Yamoussoukro sous la direction du Ministre de la Défense en présence de deux chefs d'Etats-Majors (FAFN et FDS) et des Forces Impartiales.

Chapelet d'incidents sécuritaires...

Le 2 mars 2007, le Groupe de Travail International a tenu à Abidjan sa 13^{ième} réunion ministérielle et, tirant les leçons du passé, a prévenu que « *tout accord global issu du dialogue direct ne pourra faciliter le règlement de la crise ivoirienne que si les signataires traduisent dans les faits leur volonté d'aller à la paix en honorant de bonne foi tous leurs engagements* ». En tout cas, les jours qui ont précédé la signature de l'Accord n'ont pas montré cette nette avancée sur le plan politique. Le GTI a noté la « *fragilité de la situation dans le pays* » et a « *rappelé les risques sécuritaires en cas de stagnation du processus de paix* ».

De moins en moins, les affrontements intercommunautaires ont été signalés sur le terrain ces trois derniers mois. A la place, plusieurs cas de braquage souvent attribués aux éléments incontrôlés de groupes d'autodéfense ont été enregistrés le long de la voie principale reliant Duékoué à Man. Des bandes organisées ont attaqué des convois commerciaux à divers endroits de cette route d'intérêt vital. Des victimes ont été soit tuées, soit encore blessées. Les biens de valeurs et d'importantes sommes d'argent leur ont été confisqués par les ravisseurs. Opérant souvent à visages masqués, ils se retirent souvent avec leurs victimes dans la brousse, loin de la voie principale, et ainsi à l'abri des patrouilles des Forces Impartiales.

Parmi les endroits les plus dangereux où les attaques armées sur les véhicules ont été signalées, la cité de Bangolo et les villages environnants. Dépassées, les populations de Bangolo ont manifesté le 19 mars 2007 leur mécontentement face à cette situation qui perdure. Sur recommandation du SMT local, le contingent Pakistanais de l'ONUCI (seules forces de protection et maintien d'ordre dans la ZOC) basé à Bangolo, a renforcé les patrouilles à partir du 27 mars 2007 en escortant les véhicules sur l'axe Duékoué-Bangolo. Cette initiative a connu la collaboration du Gouvernorat

militaire du Moyen Cavally basé à Duekoué ainsi que les syndicats de transporteurs. Le coordonnateur de sécurité local (ASC) a aussi conseillé aux acteurs humanitaires de se conformer à ces nouvelles dispositions jusqu'à nouvel ordre.

Dans la nuit du 28 au 29 mars 2007, une rixe armée entre deux gangs opposés (présumés coupeurs de route) à Bangolo s'est soldée par la mort de deux jeunes d'un même camp. En représailles, l'autre gang a attaqué dans la nuit du 29 au 30 mars 2007, tuant aussi 2 de leurs adversaires. La situation est redevenue calme dans la ville le 31 mars 2007. La population, elle, ne s'est pas encore relevée du choc enregistré à la suite de ces affrontements armés.

Grippe aviaire : Importations de la volaille en baisse

Dans la dernière semaine de février, les opérateurs de l'industrie de la volaille ont réfléchi sur l'impact de la grippe aviaire sur l'économie nationale—principalement sur leur filière et ont préconisé des mesures à prendre pour compenser les pertes financières enregistrées. Une étude diligentée par la Commission gouvernementale de Lutte contre la Grippe Aviaire indique que les productions avicoles ont chuté à plus de 20 millions de dollars américains et, que la consommation des produits de volaille est tombée à 51 % depuis l'annonce de la présence du virus H5N1 dans le pays. L'industrie de la volaille continue d'encaisser des pertes d'environ 7 millions de dollars américains par mois, depuis la découverte en 2006 de deux cas de virus H5N1 en Côte d'Ivoire. Même si aucun cas de décès humain n'a encore été signalé, la consommation de la volaille et des œufs a chuté ces derniers mois dans le pays.

Le rapport note en outre que les importations avicoles ont chuté de 4,5 millions de dollars américains tandis que les revendeurs d'abats de volaille ont perdu quelque 4,2 millions de dollars américains. La revente d'œuf connaît une légère baisse de USD 156 mille.

Le rapport conclut que la crise H5N1 dans le secteur avicole a déjà mis près de 450 personnes au chômage et que 15.000 autres risqueraient de perdre leur emploi dans les prochains mois. (Source : IRIN, 28/02/2007)

II. Situation Humanitaire

Mouvements des populations et Accès

Entraves à l'accès aux acteurs neutres et exactions sur les civils

Une patrouille mixte FDS/ONUCI dépêchée à Jacqueskro (campement près de Duékoué le 5 février 2007, avec mission d'approfondir des investigations quant à la disparition trois semaines auparavant de 9 jeunes pêcheurs Baoulé, ont été empêchés par la population (essentiellement composée de femmes et d'enfants) d'exécuter le mandat d'arrêt contre des suspects bien identifiés.

Le 6 février 2007, une équipe d'IRIN/Radio en reportage dans la zone Ouest a été prise en otage à Duékoué par leur interviewé, sieur Colombo, chef du groupe armé d'autodéfense AP-Wê.

A Blongbé (Nidrou), à la lisière de la zone de confiance côté Kouibly, les populations ont signalé les exactions de la part des militaires FN.

Le 25 février 2007 à Glopaoudy, à 15 km nord de Guiglo, des individus armés non identifiés auraient attaqué un autochtone Guéré, le blessant grièvement à la mâchoire. Cet incident a dégénéré en bagarre rangée entre populations autochtones et allogènes sur l'axe Guiglo-

Bloléquin. Les jeunes ont érigé des barrages sur la route dans les localités de Glopaoudy, Zouan, Domobly et Mona. Le 26 février 2007, une équipe du HCR se rendant à Toulepleu pour procéder au rapatriement des réfugiés Libériens a été bloquée à Zouan. Une autre équipe UNICEF en mission à Toulepleu a été obligée de rebrousser chemin sur Guiglo. Des patrouilles militaires des Forces Impartiales (FI) ont été également refusées d'accès tant à Domobly qu'à Glopaoudy. Dans l'après-midi du 27 février 2007, la situation s'est davantage dégradée lorsque des instituteurs venant de Bloléquin pour Guiglo, accompagnés d'une escorte militaire, ont été bloqués par des jeunes de Glopaoudy qui ont par ailleurs désarmé les militaires. Les FDS de Bloléquin sont venus en renfort à ceux de Guiglo pour rétablir l'ordre et récupérer les armes auprès des jeunes. La situation sur l'axe est redevenue calme le 1^{er} mars 2007, permettant à l'UNHCR d'organiser le rapatriement de 124 réfugiés Libériens dont 17 venus du camp Peace Town de Niela, et le reste est venu de Toulepleu et environs.

Dans l'après-midi du 26 avril 2007, dans leur tentative d'extorquer une voiture personnelle entre les villages de Béoué-Zagna et Binao (axe Duékoué – Bangolo, ex-Zone de confiance), des hommes armés ont tiré sur le véhicule d'une ONGI qui empruntait l'axe au même moment. Aucun dégât important n'a été enregistré. L'incident a bloqué la circulation sur cette voie pendant plusieurs heures. Une patrouille de Casques Bleus a pu escorter les véhicules jusqu'à Duékoué.

Le 29 avril 2007 vers 3 heures du matin, un camion affrété par la FAO, convoyé par la structure gouvernementale ANADER (Agence Nationale d'Appui pour le Développement Rural) et tombé en panne depuis la veille, a été braqué par 5 jeunes armés entre les villages de Dieou Zibiao et Diapléan, sur l'axe Bangolo – Dieouzon, dans l'ex-ZOC. Les braqueurs ont emporté des équipements et intrants que le véhicule convoyait. L'équipage du véhicule a été agressé. L'agent de l'ANADER a pu se défaire des agresseurs et alerter le village de Diepléan dont les jeunes ont pu arrêter trois suspects parmi les cinq bandits en possession des produits volés dans le village de Dieou Zibiao. Ils ont été ensuite transférés au poste de la brigade mixte de Bangolo.

Retour volontaire des déplacés du CATD de Guiglo

Le 5 mars 2007, OCHA a facilité une mission inter-agences à Péhé et dans les villages voisins de Diahi et de Tahibli. La mission devrait apprécier les conditions de retour de 444 déplacés hébergés dans le Centre d'Accueil et de Transit des Déplacés de guerre (CATD) de Guiglo, prévu pour le 21 mars 2007. Pour des raisons de sécurité, le principe du retour des déplacés allogènes n'est possible que dans 14 des 18 villages de retour. Les comités d'accueil qui ont été mis en place sous la facilitation de l'OIM, orienteront les retournés vers des familles d'accueil. Les retournés séjourneront désormais au village et pas dans les campements, de manière à leur permettre de participer aux efforts de développement communautaire et à la cohésion sociale. Les retournés ont souhaité participer aux efforts de production locale jusqu'à leur autonomie et autosuffisance.

L'opération de retour de populations déplacées d'origine Burkinabè venus du CATD a pu démarrer le 21 mars 2007 sous la supervision de l'équipe OIM. Le contrôle médical des volontaires au retour a été effectué par l'ONGI Save The Children/UK. Les escortes ont été assurées par les Forces de défense et de sécurité (FDS/FANCI) et la cérémonie officielle du départ a été organisée par les autorités préfectorales militaires et civiles. L'OIM a entreposé 2,8 tonnes de vivres (riz) ainsi que des conserves et de l'huile représentant la ration d'une semaine aux familles hôtes à Péhé en vue de répondre aux premières sollicitations alimentaires. Les kits de retour donnés par l'OIM étaient composés de couvertures, seaux, nattes, des ustensiles et équipements de cuisine et bâche (20 m²), moustiquaire imprégnée, lampe tempête et du savon.

Dans la semaine de 18 au 24 mars 2007, on a signalé le retour d'environ 198 personnes dans les villages de l'axe Bangolo-Diéouzon.

Par ailleurs, le Préfet de Duékoué a informé OCHA et PAM le 7 avril 2007, de l'intention de près de 2.000 déplacés de Diéouzon à Duékoué à vouloir retourner dans leur village d'origine. Ces déplacés auraient prévu manifester publiquement au mois de mars dernier, pour réclamer une assistance alimentaire. La majorité de ces déplacés, qui se retrouveraient au Quartier Carrefour de Duékoué, mais n'a pas été prise en compte lors des distributions de vivres le 19 février 2007, destinés aux populations déplacées de l'axe Toa Zéo-Blody-Yrozon.

L'ONGL Délégation Fondation Akwaba a organisé le 29 mars 2007 le retour volontaire de 148 familles déplacées d'Abidjan à Bouaké. La plupart de familles était composée de parents seuls, les enfants seraient restés à Abidjan et pourraient les rejoindre à la fin de l'année scolaire. On



Retour difficile à Yrozon, près de Duékoué. Ph. OCHA

signale que cette opération de retour a été rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation Serso d'Espagne. Les familles ont reçu des vivres et articles non alimentaires pour 6 mois. Les kits de retour étaient composés de matelas, d'ustensiles de cuisine, de draps, de riz, de pâtes alimentaires.

Suite à la reprise des activités de réhabilitation par l'ONG CARE International, les déplacés précédemment résidents à Duekoué (Quartier Carrefour) ont commencé à retourner à Toa Zéo. Depuis le 16 avril 2007, on a enregistré

22 familles de retournés. Les déplacés venus d'Yrozon, 18 km de Duekoué, doutent encore de retourner chez eux, le village ayant été complètement détruit lors des affrontements intercommunautaires.

Alerte sur la présence éventuelle des réfugiés Guinéens autour de Danané

En début mars, l'ONGL Programme d'Assistance Humanitaire et de l'Orphelinat (PAHO) a signalé avoir appris que près de 401 personnes dont 234 enfants, et 63 familles d'origine ivoirienne ainsi que 57 familles Guinéennes ont traversé la frontière et se sont éparpillées dans certains villages et campements en Côte d'Ivoire. Une première identification fournie par PAHO avancerait un total de 120 familles dont 63 familles ivoiriennes vivant en Guinée et 45 familles guinéennes à Kouhan Houlé, 7 à Gbapleu, 5 à Danipleu.

Une mission d'évaluation de l'UNHCR dépêchée à ces lieux a pu conclure qu'il ne s'agissait pas de réfugiés mais plutôt de migrants économiques accompagnés de membres de leurs familles, qui ont choisi momentanément de rester dans la région pour des raisons sécuritaires et ne solliciteraient pas une assistance et une protection particulières.

Le 9 mars 2007, l'UNHCR a rapatrié par le poste frontalier de Gbeta, un groupe de 273 réfugiés Libériens venus des villages autour de Danané, en Côte d'Ivoire. Le 22 mars 2007 dans la même localité, l'UNHCR a raccompagné un autre groupe de 66 familles de réfugiés vers le Nimba County (Libéria), représentant 210 personnes dont 94 hommes, 116 femmes et 42 enfants de moins de 5 ans.

Sécurité Alimentaire et Nutrition

Distribution des vivres PAM aux déplacés dans le Moyen Cavally

Du 1^{er} au 8 avril 2007, le PAM a fourni une dotation mensuelle de 110 tonnes métriques de vivres dont du Haricot, Sel, Riz, CSB et huile à 6.614 personnes du CATD. Le 7 avril 2007, le PAM a débuté son assistance à 46 ménages Burkinabè retournés ainsi que 56 ménages hôtes dans la Sous Préfecture de Péhé. Le 12 avril 2007, c'était la seconde distribution générale de l'année aux populations déplacées de l'axe Toa Zéo – Blody – Yrozon, avec un lot de 112 tonnes métriques de vivres composés du riz, des céréales, de l'huile et du sel pour 7.420 ménages (soit environ 37.100 personnes).

Le PAM continue aussi d'assister les populations réfugiées (Peace Town) à côté de déplacées (CATD) à Guiglo. Il travaille en partenariat avec l'ONG MUDESA sur un projet communautaire « food-for-work » destiné à ouvrir les pistes rurales de certains villages identifiés dans le Département de Bloléquin, impliquant les communautés villageoises (Guéré, Burkinabè, Guinéenne, Lobi, Senoufo, etc).

Préparation de la saison agricole 2007, FAO

En collaboration avec le PAM, la FAO prépare le programme agricole pour la saison pluvieuse 2007. Au total 12.202 ménages (déplacés, retournés récents, et autres vulnérables) ciblés par le programme sont en cours d'identification et sont répartis comme suit :

- 18 Montagnes : 4.900 bénéficiaires
- Moyen Cavally : 3.100 bénéficiaires (reconsidéré à 5.000 bénéficiaires)
- Savanes : 3.000 bénéficiaires (Département de Tengréla, Boundiali et Ferké)
- Denguélé : 600 bénéficiaires (Département d'Odienné et Madinani)
- Zanzan : 500 bénéficiaires (Département de Nassian)
- N'Zi Comoé : 102 bénéficiaires (Déplacés de M'Bahiakro et Pri kro)

Dans le Moyen Cavally, les ménages du CATD retournés à Péhé qui ont accès à la terre ont reçu un kit agricole.

Les partenaires opérationnels sont : l'ANADER en zone sud, à Danané et à Man; les ONG IFS, ODAFEM et IDE-Afrique en zone nord ; FEDI-KF dans les 18 Montagnes ; OADR-CI dans le Denguélé ; Entente et Développement, Gnonpinin et Kélégnon dans les Savanes.

La quasi-totalité des intrants dont 220 tonnes de semences sélectionnées, 536 tonnes d'engrais et plus de 23 pièces d'outils agricoles, sont prépositionnés dans les antennes régionales de la FAO ou dans les entrepôts de l'ANADER. Fin avril, les distributions aux bénéficiaires avaient déjà commencé à l'Ouest et à M'Bahiakro.

La FAO, en collaboration avec le PAM, va entreprendre un second cycle d'enregistrement des déplacés du Moyen Cavally retournant dans leur village d'origine et y ayant accès à la terre. Les fonds sont disponibles pour couvrir les besoins de ces personnes.

Multiplication de semences. Après le succès de la première phase du programme pilote menée en 2006, le programme de multiplication de semences à base communautaire a entamé sa deuxième phase. Neuf partenaires qui vont encadrer environ 100 groupements multiplicateurs ont été sélectionnés dans les Régions des 18 Montagnes, Moyen Cavally, Marahoué, Haut-Sassandra,

Lacs et Savanes. Près de 3.000 ménages devront bénéficier de ce projet, permettant d'emblaver plus de 900 ha en riz, maïs, niébé et arachide.

Les formations techniques des partenaires sont assurées par la FAO. La validation des groupements et l'identification des parcelles sont en cours dans les différentes régions.



Maraîchage FAO à Fengolo.

Photo OCHA

Maraîchage de contre-saison 2006-2007. Le programme de contre-saison FAO/PAM 2006-2007 qui a débuté en octobre 2006, est dans sa phase finale. Les récoltes sont en cours et concernent 8.348 ménages qui ont reçu les semences maraîchères, des outils agricoles, de la formation, de l'assistance technique et des vivres pour la mise en place de jardins. Les régions concernées sont le Moyen Cavally, les 18 Montagnes, le Bafing, le Denguélé, le Worodougou, les Savanes et le Zanzan.

Vaccination du bétail. En ce qui concerne ce programme, la FAO a réhabilité le laboratoire

du LANADA à Korhogo. Ce qui va aussi permettre le redéploiement de cette administration dans la Région des Savanes.

Les bénéficiaires des vaccinations sont estimés à 215.000 ménages, soit 1.290.000 personnes, localisés dans les Départements des Savanes, du Denguélé, du Worodougou, du Bafing, des 18 Montagnes, de la Vallée du Bandama et du Zanzan.

La sensibilisation des éleveurs se fait à l'aide de 800 affiches et posters publicitaires en cours d'impression, conçus et validés par les autorités. L'implication des médias couvrant les 7 régions concernées, des vétérinaires privés, et de la station radio ONUCI FM, est acquise pour la diffusion des messages.

Les prévisions de vaccinations ciblent 500.000 bovins et 300.000 petits ruminants (moutons et cabris) au cours de chacune des deux campagnes, soit au moins 1.600.000 têtes à vacciner.

En collaboration avec le Ministère de la Production Animale et Halieutique, la FAO a importé 12 millions de doses de vaccins contre la grippe aviaire. La vaccination a commencé, le 20 février 2007. Deux millions de doses ont déjà été utilisés pour vacciner plus d'un million de poulets. Tous les « couvoirs » du District d'Abidjan sont ciblés. De même toutes les fermes industrielles de ce District seront vaccinées. Pour les élevages traditionnels et les petits élevages (moins de 1.000 animaux), près de 600.000 bêtes ont été vaccinées en particulier dans les Régions de Sud Comoé, Savanes, Zanzan, Lacs,... par les vétérinaires privés. Ce programme continue et va s'étendre prochainement aux autres régions de Côte d'Ivoire. Une formation est prévue en début mai par la FAO auprès de 12 agents de la Direction des Services Vétérinaires (DSV) du District d'Abidjan pour la surveillance des 60 marchés de cette zone. Un autre atelier a été organisé pour 24 agents de la DSV et 6 vétérinaires privés provenant de tout le territoire de la Côte d'Ivoire, au sujet des méthodes de prélèvement pour analyse biologiques des poulets.

Concernant la vaccination des bovins et des petits ruminants, 600.000 vaccins contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et 500.000 vaccins contre la peste de petits ruminants (PPR) ont été envoyés au Laboratoire du LANADA de Korhogo. La campagne

commencera courant mai pour trois mois. Un deuxième cycle de vaccination est prévu en décembre, janvier et février prochains. Des campagnes de sensibilisation via des spots radio et les tournées des vétérinaires des Régions du Nord ont été entreprises en préalable à cette première campagne de vaccination.

Santé, incl. VIH/SIDA

L’OMS et Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publiques se sont engagés dans la lutte contre les maladies à surveillance notamment dans le Nord de la Côte d’Ivoire où de cas de fièvre jaune et de méningite continuaient d’être notifiés depuis le début de l’année 2007.

Vaccination contre la fièvre jaune à Korhogo, Ferkessédougou, Ouragahio et Gagnoa

Rappelons qu’une mission conjointe OMS et Ministère de la santé a été conduite du 4 au 14 janvier 2007 dans les régions de Savanes et Fromager suite à la notification en septembre 2006 de 2 cas de fièvre jaune respectivement dans les districts sanitaires de Korhogo et Ouragahio. Des enquêtes épidémiologiques, entomologiques et biologiques menées par l’Institut National d’Hygiène Publique (INHP) ont permis d’identifier de nombreux gîtes larvaires et confirmer la présence de moustiques vecteurs de la fièvre jaune dans les dits districts.

Face à cette situation, une riposte vaccinale à minima avait été organisée dans l’entourage immédiat des cas en vue de rompre la chaîne de transmission de la maladie. En réponse à cette situation, une riposte vaccinale circonscrite a été réalisée en urgence afin de rompre la chaîne de transmission. Au total 45.115 personnes ont été vaccinées, dont 18.128 dans la sous-préfecture de Bayota (district de Ouragahio) et 26.87 à Korhogo. En vue d’endiguer l’épidémie et rompre la chaîne de transmission, une vaccination de masse (riposte) avait été envisagée dans l’ensemble des deux départements, y compris dans la ville de Ferkessédougou, voisine de Korhogo.

A la fin de ces opérations, les résultats suivants ont été obtenus : 783.258 personnes sur 727.303 attendues ont été vaccinées contre la fièvre jaune, soit une couverture de 107,69. On compte parmi les personnes vaccinées 25.882 enfants de moins de 12 mois et 757.356 personnes de plus de 12 mois.

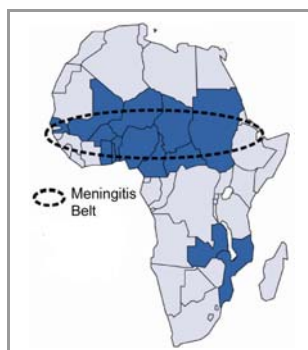
<i>Districts sanitaires ciblés</i>	<i>Pop. cible attendue</i>	<i>Nbre de pers. vaccinées par tranches d’âge</i>		<i>Nbre total de pers. vaccinées</i>	<i>%</i>
		<i><12 mois</i>	<i>>12 mois</i>		
<i>Korhogo (1&2)</i>	<i>464 312</i>	<i>19 985</i>	<i>443 507</i>	<i>463 492</i>	<i>99,82</i>
<i>Ferkessedougou</i>	<i>54 112</i>	<i>553</i>	<i>44 144</i>	<i>44 697</i>	<i>82,60</i>
<i>Ouragahio & Gagnoa</i>	<i>208 879</i>	<i>5 344</i>	<i>269 705</i>	<i>275 049</i>	<i>131,67</i>
<i>Total</i>	<i>727 303</i>	<i>25 882</i>	<i>759 356</i>	<i>783 238</i>	<i>107,69</i>

Tableau récapitulatif de résultats de la vaccination contre la fièvre jaune par districts

Campagne contre la méningite dans les régions du Nord

Le lancement officiel de la campagne de vaccination contre la méningite au Nord de la Côte d’Ivoire a eu lieu le 20 mars 2007 à Ferkessédougou. Le Ministre de la santé, le Conseil Général, les Représentants de l’OMS et de l’UNICEF, les autorités sanitaires locales ainsi que les partenaires du secteur de la santé, étaient présents à cette cérémonie. Cependant, la vaccination proprement dite s’est déroulée du 19 au 27 mars 2007 dans le district de Ferkessédougou et du 20 au 25 mars 2007 dans le district de Boundiali. Au total 115.000 doses de vaccin ont été disponibles pour 88.992 personnes vaccinées sur une population-cible de 103.739 personnes de 18 mois et plus dans le district sanitaire de Ferkessédougou (soit un taux de couverture de

86%) et 24.973 personnes vaccinées sur 25.000 attendues dans le district de Boundiali (soit un taux de couverture de 100%).



Ceinture méningitique africaine

Une campagne de vaccination contre la méningite (riposte préventive) a été organisée dans six aires de santé du district d'Odienné entre les 20 et 26 mars 2007. Menée avec l'appui technique de l'Inspection Nationale de l'Hygiène Publique (INHP), les taux de couverture de la campagne dans ces districts sanitaires ne sont pas encore disponibles. On a signalé des détournements de vaccins en vue d'une tentative de revente dans les localités non retenues pour la vaccination.

Plusieurs cas de méningite continuent d'être notifiés dans ces régions où la prise en charge de la maladie est problématique en raison de la précarité des structures sanitaires et du manque d'un personnel soignant qualifié. L'absence d'un système d'alerte et de sentinelle épidémiologique efficace dans la région, augmente le risque d'atteindre les proportions épidémiologiques à l'échelle du Burkina Faso voisin.

Appui aux structures sanitaires et activités de prévention dans le Centre-Nord-Ouest

Du 22 au 25 février 2007, une équipe PEV/OMS s'est rendu dans le district de Bouna, en mission de renforcement du système de surveillance épidémiologique des maladies (organisation des sites de notification, mise à disposition des formations sanitaires, des définitions standards actualisées des cas de maladies sous surveillance et élaboration d'un plan de suivi des activités de surveillance active des maladies).

Du 15 au 24 mars 2007, une mission de l'OMS/PEV-CI a sillonné dans les districts de Vavoua, Séguéla, Mankono et Zuénoula et contribué au renforcement des capacités des agents de santé dans la détection et la prise en charge précoces des maladies à potentiel épidémique. La mission a aussi soutenu l'équipe cadre du district sanitaire de Vavoua dans l'élaboration d'un plan de riposte aux cas de tétanos notifiés. A Séguéla, la mission

a mené une investigation autour des cas de décès suite à une information rapportée par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques (MSHP), faisant état de nombreux morts dans le

Surveillance épidémiologique

Selon les rapports épidémiologiques à transmis à l'INHP et à l'OMS par les districts de santé, la situation épidémiologique de la semaine 1 à 14 (du 1^{er} janvier au 08 avril 2007) de la méningite se présente comme suit :

Région des Savanes

- 17 cas et 02 décès à Korhogo1;
- 04 cas et 02 décès à Korhogo-Sirasso;
- 22 cas et 04 décès à Boundiali ;
- 10 cas et 03 décès à Tengrela;
- 01 cas et 0 décès à Ferkessédougou.

Région de la Vallée du Bandama

- 24 cas et 05 décès à Bouaké Est ;
- 48 cas et 11 décès à Bouaké Ouest;
- 10 cas et 0 décès à Bouaké Sud;
- 06 cas et 00 décès à Katiola ;
- 05 cas et 01 décès à Sakassou.
- 02 cas et 0 décès à Béoumi

Région du Zanzan (Bouna)

- 50 cas et 02 Décès à Bouna
-

Il faut faire remarquer que les districts de Tengrela et Bouna ont atteint le seuil d'alerte (5 cas pour 100 000 habitants/semaine/district) respectivement à la 6^{ème} et à la 11^{ème} semaine épidémiologique. Mais aucun district sanitaire n'a atteint le seuil épidémique (10 cas pour 100 000 habitants/semaine/district)

village de Diobala (aire de santé de Tiémassoba). Cette enquête qui avait pour objectif de documenter l'épidémie, identifier les causes de survenue de la maladie, les groupes d'âge touchés, et au besoin déterminer les stratégies de lutte, a permis de noter qu'il s'agit d'un syndrome respiratoire aigu développé chez les populations de Diobala lié probablement à la manipulation des animaux et volailles malades.

Le 19 mars 2007, l'UNICEF a procédé au lancement des travaux de réhabilitation des centres de santé dans les districts sanitaires de Man, Biankouma, Kouibly, Bangolo et Danané. Au total 16 formations sanitaires sont concernées par cette opération dans la région des 18 Montagnes.

Du 22 au 26 mars 2007, UNICEF/Korhogo a apporté son appui aux 5 districts sanitaires de la région des Savanes pour la révision des micros plans PEV de leurs aires de santé respectives.

Le 26 mars 2007, UNICEF/Korhogo a procédé à la remise de 300 moustiquaires imprégnées aux élèves et enseignants internes de l'Antenne INFAS de Korhogo.

Du 12 au 14 avril, l'OMS a assuré la formation de 48 agents de santé des districts sanitaires des régions de la Vallée du Bandama et des savanes à la surveillance épidémiologique de la rougeole et du tétanos maternel et néonatal.

Un atelier sur la finalisation des termes de référence du futur Programme National de Développement Sanitaire 2008-2012 a été organisé, du 22 au 27 avril 2007, avec le soutien technique et financier de l'UNICEF.

Le 23 avril 2007, les districts sanitaires de Korhogo 2 et Tengrela ont reçu des lots de médicaments, notamment du Mebendazole, Sulfadoxine+Pyriméthamine, Fer folate, distribués gratuitement aux activités préventives intégrées.

Par le biais de l'ONGL Notre Terre Nourricière (NTN), l'UNICEF a procédé le 25 avril 2007 à la distribution de 80 moustiquaires imprégnées, de produits déparasitants et de capsules de vitamine A en faveur des enfants, des femmes enceintes et allaitantes parmi la population sinistrée de Ouayeri.

En avril 2007, l'UNICEF a apporté son soutien matériel et financier dans le renforcement du contrôle de la chaîne de froid du programme élargi de vaccination par l'installation de 3 systèmes informatisés de contrôle des chambres froides négatives de Bouaké, Man et Korhogo.

VIH/SIDA. Début le 7 mars 2007 à Korhogo de l'Opération Haute Protection (OHP) par l'ONGI Population Service International (PSI) en vue de la sensibilisation, le dépistage et la prise en charge des malades du VIH/SIDA en faveur des hommes en uniforme, des Ex-combattants et leurs partenaires, ainsi que des enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) dans la zone sous administration des Forces Nouvelles. Ce vaste programme est mis en œuvre en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique, celui de la Lutte contre le SIDA, celui de la Défense ainsi que l'Etat-Major des Forces Nouvelles. Il est financé par le Plan d'Urgence Américain de Lutte contre le SIDA (PEPFAR).

Les ONGI Service Jésuite aux Réfugiés (JRS) et MSF/F ont signalé la rupture de stocks des réactifs dans les Centres de Dépistage Volontaire (CDV) de Bouaké et de Yamoussoukro, rendant impossible l'établissement des bilans de santé des personnes séropositives. Le CDV a prétendu que l'appareil de Biochimie qui permet de faire le bilan des malades et la prescription

des ARVs est en panne. Les structures locales ont considéré ce prétexte comme un refus de collaboration qui leur a d'ailleurs été officiellement notifié par le responsable du CDV. Les intervenants dans le secteur ont redouté aussi que le CDV de Bouaké ne dispose pas des capacités nécessaires de prise en charge de plus de 500 malades recensés dans la région.

Le groupe sectoriel Santé dirigée par l'OMS s'est penché sur cette question de VIH/SIDA. On a noté une certaine faiblesse dans la lutte contre le VIH/SIDA dans la partie Nord du pays notamment :

- en ce qui concerne la coordination des interventions par différents partenaires : les mêmes bénéficiaires se font enregistrer chez des différents intervenants communautaires pour obtenir l'assistance en vivres. Il faut donc éviter des doublons dans l'assistance ;
- la pérennisation des acquis obtenus dans la lutte avec l'appui des partenaires internationaux (SNU, ONG, bilatéraux) : des mécanismes de pérennisation devront être définis pour que les autorités locales et les communautés s'approprient les différentes stratégies de lutte et poursuivent les interventions à la fin de la mission des certains partenaires opérationnels.
- les 4 centres de dépistage volontaire (CDV) rencontrent des difficultés de fonctionnement : plus de 1.000 malades attendent d'être dépistés mais les contraintes d'ordre logistique ne les permettent pas. L'OMS s'est engagée à prendre des contacts avec les autorités nationales des Ministères concernés et l'ONUSIDA à Abidjan pour trouver une solution rapide.
- faible accès aux antirétroviraux surtout pour les enfants : dans ce domaine, deux partenaires en l'occurrence l'UNICEF et l'ONG Centre SAS envisagent de mettre en place des centres pour la prise en charge pédiatrique du VIH/Sida à Bouaké et à Korhogo.

Cas de varicelle à Yamoussoukro et à Bouaké

Au site des déplacés de Mie N'gou à Yamoussoukro, 13 cas de varicelle (11 enfants et 2 adultes) ont été notifiés le 6 février 2007. L'UNICEF/Bouaké a mis à disposition de ce site des médicaments pour la prise en charge de cas de varicelle et d'autres infections, ainsi que du chlore pour la désinfection des installations sanitaires.

Une flambée épidémique des cas suspects de varicelle dans la ville de Bouaké a été signalée aux partenaires par le Sous-bureau de l'OMS et les autorités des districts sanitaires de Bouaké. Une vérification faite dans 3 structures sanitaires de Bouaké a relevé que plus de 50 cas suspects de varicelle ont été consultés de novembre 2006 à janvier 2007. La plupart de ces cas sont des enfants de moins de 5 ans. Aussi, beaucoup de cas seraient survenus dans la cité et qu'ils suivraient un traitement traditionnel. Cette situation survient chaque année à la même période. La varicelle ne fait pas partie de la liste des maladies sous surveillance en Côte d'Ivoire et les formations sanitaires ne les notifient pas mais enregistrent les quelques cas qui se présentent. Il a été recommandé aux Districts sanitaires de sensibiliser la population sur cette question et diffuser au niveau des formations sanitaires les mesures appropriées de prise en charge

Des malades mentaux dans les centres d'accueil Saint Camille à Bouaké

Le 18 avril 2007, les Sous Bureaux de l'OMS et d'OCHA ainsi que les autorités du district sanitaire de Bouaké Sud ont effectué une visite des différents locaux et services offerts par l'ONG Association Saint Camille. L'objectif de cette visite consistait à analyser la situation des malades mentaux bénéficiaires des services de cette ONG et formuler des recommandations pour améliorer les prestations de l'ONG en faveur des malades mentaux.

Il ressort de cette visite que plus de 400 malades mentaux sont pris en charge dans les centres d'accueil de l'ONG Saint Camille de Bouaké, qui les accueille et les met à l'abri de l'exclusion sociale. D'après le rapport annuel 2006 de l'ONG Saint Camille, le nombre de malades internés dans tous les différents centres d'accueil est passé de 1116 en 2002 à 4737 en 2006. Six mille malades seraient intégrés dans les familles et bénéficieraient d'un suivi ambulatoire mensuel.

Cependant, les centres d'accueil des malades mentaux de l'ONG Saint Camille de Bouaké connaissent d'énormes difficultés, notamment d'hébergement, d'hospitalisation, d'encadrement et d'habillement des malades ainsi que du manque de nourriture. Il y a aussi le manque de médicaments et de personnels spécialisés pour la prise charge des malades. La présence de femmes enceintes parmi les malades de sexe féminin et d'enfants nés de ces femmes est aussi un problème crucial de ces centres.

La mission a recommandé à l'ONG Saint Camille de renforcer les capacités de gestion des centres d'accueil des malades mentaux (logistique, médicaments, literie, personnel qualifié, méthodes de gestion appropriées) et de préparer des projets sur les priorités en santé mentale des malades mentaux. A l'OMS et autres partenaires, la mission a recommandé de solliciter l'appui technique des Unités de santé mentale au Bureau régional et au Siège pour évaluer la situation de la santé mentale dans la zone Centre, Nord et Ouest de la Côte d'Ivoire. Il faudra aussi appuyer l'ONG Saint dans l'acquisition des médicaments psychotropes, dans l'organisation, la compilation, l'analyse et l'interprétation des données de maladies mentales en zones Centre, Nord et Ouest ainsi l'appui aux autorités nationales dans la mise en place et/ou le renforcement du programme national de santé mentale

Négligée, l'ulcère de Buruli sévit au Nord de la CDI : OMS

L'ulcère de Buruli, une pathologie négligée, continue à faire des ravages dans les districts sanitaires de Bouaké et de Sakassou avec 78 nouveaux cas enregistrés en consultation de janvier à mars 2007. On constate que les cas sont sous notifiés en raison du diagnostic tardif de la maladie. Cela pourrait se traduire par une prise en charge tardive des malades avec comme corollaire des séquelles énormes même après traitement. L'OMS a appuyé le programme national de lutte contre l'ulcère de Buruli dans l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal 2007-2011 et un appui technique est donné aux districts sanitaires et aux partenaires dans la gestion des données. Plusieurs sessions de formation des personnels de santé et des agents de santé communautaires sont programmées par l'OMS en collaboration avec le Programme national et les partenaires opérationnels. Une évaluation du programme sera réalisée avant la fin du premier semestre 2007.

Eau et assainissement/Déchets toxiques

Dans le cadre du renforcement de la capacité de production d'eau potable SODECI, le Ministère des Infrastructures Economiques en collaboration avec la Direction de l'Hydraulique Humaine a lancé les travaux de construction de deux forages dans la ville de Korhogo. Ce projet financé par l'Union Européenne fait partie des solutions suggérées pour améliorer la capacité de production d'eau à Korhogo.

Grâce à un autre financement de l'Union Européenne, l'UNICEF a remis un lot de pièces de rechange et de fournitures de bureau aux ONGs de Korhogo, partenaires au projet UNICEF/DHH/ONGs. L'UNICEF a également remis des caisses à outils et 6 motos aux artisans-réparateurs. L'UNICEF coordonne les activités de ce programme qui vise à réhabiliter 159 pompes dans la région des savanes, à constituer/former 159 comités de gestion et effectuer le

suivi des 700 anciens comités de la première phase du projet. Ce projet prend également en compte la mise en place de deux magasins de vente de pièces de rechanges à Boundiali et Ferkessedougou pour faciliter l'accès des populations aux pièces servant à la réparation de pompes d'hydraulique villageoise.

Les fonds de l'UE ont aussi permis à l'ONG CARE International de reprendre les travaux de construction de 11 latrines publiques, 13 décharges primaires et de caniveaux ainsi que l'aménagement de 2 décharges finales dans la ville de Bouaké.

De l'eau à la base des diarrhées à Floleu et à Toa Zéo

Une mission conjointe IRC/UNICEF/OCHA s'est rendue à Floleu où sont signalés quelques cas de diarrhée et de dysenterie. Village situé dans la sous-préfecture de Zouan Hounien, la consommation d'eau venant de sources polluées serait favorable aux maladies d'origine hydrique, telles que la diarrhée et la dysenterie observées depuis janvier 2007 sur environ 40 patients, particulièrement des enfants reçus en consultation. L'infirmière en charge du dispensaire local indique avoir enregistré 10 nouveaux cas de diarrhée entre les 1^{er} et 15 mars 2007. Le stock de médicaments disponible dans le dispensaire permet de répondre aux besoins des patients. Pour éviter la rupture dans le stock actuel, un état de besoins en produits antibiotiques, déparasitants et sels de réhydratation oral (SRO) a été remis à l'UNICEF.

Selon l'ONGI CAP ANAMUR qui a un CNT pour les enfants de moins de 5 ans au sein de l'hôpital général de Duékoué, environ 60% des enfants à Toa Zéo présentent des épisodes



fréquents de diarrhées avec déshydratation modérée, parfois sévère. La qualité de l'eau de boisson a été incriminée. C'est dans ce contexte que OCHA a facilité le 25 avril 2007 une mission à Toa Zéo, localité située à 11 km de Duekoué. L'OMS a visité les points d'eau et prélevé des échantillons pour des examens complémentaires à Abidjan. CAP ANAMUR a continué la surveillance active dans le village, la prise en charge les cas de malnutrition, les consultations et les soins médicaux aux malades ainsi que

la désinfection de 7 points d'eau dans le village. L'OMS a donné des fiches de notification de cas et effectué une dotation composée d'antibiotiques, de cachets de désinfection de points d'eau, de boîtes de pommade antiprurigineuses contre les éruptions cutanées, du liquide antiseptique et des comprimés anti-inflammatoires.

Dans son rapport d'investigation, l'OMS note l'absence d'épidémie de diarrhée avec déshydratation chez les enfants de moins de 5 ans, car le nombre de cas de diarrhée avec ou sans déshydratation chez les cibles n'a pas doublé pour la même période. Néanmoins, on a constaté au cours de la même période un autre type d'évolution dans la population des plus des 5 ans.

L'OMS note aussi l'absence de pompes villageoises dans les quartiers habités par les populations allochtones et allogènes qui consomment plutôt l'eau de bas-fond et de puits non protégés. Le

seul puits fonctionnel est situé dans le village Guéré (autochtone), vers lequel s'aventurent rarement les populations allogènes.

Bien encore, il n'existe pas de case de santé à Toa Zéo. Les patients sont référés à l'Hôpital Général de Duekoué, sur 11 Km de piste parfois impraticable, surtout dans le contexte sécuritaire assez préoccupante. Au laboratoire du HGR de Duekoué, le plateau technique ne permet pas d'identifier soit le *Vibrio cholerae*, soit *E. Coli*.

Education

Année scolaire 2006-2007 : 4 mois de grève, 2 mois de cours à l'école primaire

Le Mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits (MIDD) a lancé pour la seconde fois une grève tend progressivement à regagner le réseau d'enseignement primaire dans le pays comme ce fut le cas en novembre et décembre 2006.

Pour leur part, les enseignants du secondaire et les professeurs d'universités ont lancé leur grève en février 2007.

Des divergences de vue existeraient entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants et concerneraient notamment la modalité d'attribution des primes et allocations sociales réclamées par les grévistes.

Des négociations entreprises avec le gouvernement en décembre 2006 ont abouti à la reprise des cours dans les écoles primaires en janvier 2007, avec un moratoire pour le versement de ces primes expirant en mars 2007.

Cependant, les cours se poursuivaient normalement dans la région de Korhogo. Les enseignements n'auraient pas été touchés par les grèves relancées au niveau national par les syndicats basés à Abidjan.

L'insécurité empêche l'école de fonctionner à Bangolo

Toutes les écoles et lycées de Bangolo sont fermées ainsi que celles des villages situés sur l'axe Duékoué – Bangolo. Les enseignements ont été troublés par l'insécurité grandissante à Bangolo et dans les villages environnants. Les affrontements armés entre deux groupes rivaux les 28, 29 et 30 mars 2007 ont forcé les enseignants à quitter Bangolo sur autorisation des responsables de l'éducation nationale qui soutiennent l'option d'un retrait provisoire. On indique que les enseignants conditionnent leur retour à la mise en place d'une structure de maintien d'ordre et de la sécurisation dans l'ex-Zone de Confiance.

Activités d'appui au système éducatif national

Le 3 février 2007, l'ONGI Save The Children/Suède à travers son programme « Eduquer pour L'Avenir », a procédé à la remise provisoire de deux écoles sur les cinq écoles en cours de réhabilitation. Les deux écoles EPP Karakoro et EPP Mont-Korhogo sont fréquentées par 490 élèves.

Le 22 février 2007, l'ONGI Save the Children/Suède a remis officiellement les clés de 5 écoles réhabilitées et équipées de Bouaké. Les travaux ont consisté en la réhabilitation des salles de classes, des points d'eau et des latrines pour une population de 1.340 élèves inscrits cette année scolaire. Les salles de classe ont été équipées en tables-bancs ainsi que d'autres meubles utiles. Ce projet contribue à l'amélioration du cadre de vie scolaire et à la protection des enfants dans le milieu éducatif.

Une cérémonie similaire de remise de 5 écoles s'est déroulée le 23 février 2007 à Korhogo. Cependant, on a déploré le fait que les travaux de réhabilitation de ces écoles de Korhogo n'aient pas pris en compte les latrines et les murs de clôture.

Le 8 mars 2007, l'ONGI Save The Children/UK a procédé à la remise officielle des clés après la réhabilitation de trois locaux de l'école primaire Odienné 5. Les salles de classe réhabilitées ont été également équipées en bancs et bureaux d'enseignants.

Le 6 avril 2007 à Bouaké, UNFPA a fait un don en matériels informatiques à la Mairie et au Comité Ecole et Examens (CEE). Quatre ordinateurs dont deux pour chacun de bénéficiaires est un appui au système éducatif—notamment à la scolarisation de la jeune fille, et à la modernisation du service municipal d'Etat civil. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, des responsables de l'Education, du Maire et des organisations humanitaires.

Protection et cohésion sociale

Engagements pour stopper les MGF

Pour commémorer la journée internationale de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF), l'ONGI Organisation pour le Droit et la Solidarité en Afrique (ODS AFRIQUE), avec l'appui de l'UNICEF, a organisé une conférence-débat le 6 février 2007 à Bouaké. La manifestation a rassemblé les autorités civiles des FAFN, des Chefs de confessions religieuses, des Chefs coutumiers, le Maire de la commune de Diabo et des associations de femmes.

Cette conférence qui a réuni environ 80% de femmes parmi les participants, a été suivie par des actions de sensibilisation au sein des communautés de Bouaké pendant toute la semaine.

La Journée internationale de lutte contre les MGF a été célébrée le 6 février 2007 à Zouan Hounien (plus de 150 km de Man, sur l'axe Danané – Teapleu). En marge de la cérémonie, les chefs traditionnels au nom de 105 villages de la s/préfecture de Zouan Hounien, ainsi que 300 exciseuses, ont publiquement renoncé à l'excision. A Péguékaha, sous-préfecture de Sinématiali organisée par l'ONGI ARK, partenaire de l'UNICEF, un groupe de 16 exciseuses ont déposé leurs couteaux et ont renoncé publiquement à cette pratique. Pour les encourager, 20 kits d'hygiène leur ont été donnés.

Les communautés s'engagent à enterrer le passé

Une cérémonie dite « de pardon » a été organisée le 14 avril 2007 dans le canton Glô-Koin (composé des villages de Niouldé et de Béoua, axe Guiglo – Bloléquin). Cette initiative a été soutenue par le programme de cohésion sociale de l'OIM à travers l'ONGI Union Villageoise de Production Agro-Pastorale (UVPAP). Les communautés allochtones et allogènes se sont rencontrées pour sceller la paix en présence des autorités militaires et locales. Le pardon a été célébré selon les procédures traditionnelles locales qui accordent une place de choix aux présents pour le sacrifice. Cette cérémonie facilitera le retour d'environ 600 personnes Burkinabé du Centre d'Accueil et de Transit pour les Déplacés (CATD) vers les campements des villages de Niouldé, Béoua et Troya 2.

Les 30 et 31 mars 2007, le département de Toulepleu a été marqué par des cérémonies de réconciliation entre communautés. Les peuples Dan et Wê ont scellé une nouvelle alliance en présence des autorités gouvernementales et certains représentants de la communauté humanitaire présents à cette cérémonie organisée à Toulepleu. A l'occasion, les jeunes ont exprimé leur volonté de libérer rapidement toutes les plantations occupées et les bas-fonds appartenant aux populations allogènes. Ils ont souhaité la mise en place des activités génératrices de revenus (AGR) pour la jeunesse une fois sortie des plantations, ainsi que la garantie d'accès à la formation et à l'emploi. Les comités de paix et de développement ont été installés dans les villages de Diali, Tahibly et Péhé pour soutenir la cohésion sociale et les initiatives de sortie de crise.

Le 6 avril 2007, OCHA/Duékoué a facilité une réunion thématique « cohésion sociale », à laquelle participaient l'UNHCR, CARE International, ASAPSU, IRC, SCUK et ONUCI. Il revient des discussions, que la situation de la cohésion sociale dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, notamment dans la Zone de Confiance (ZOC), reste précaire et encore fragile. Le conflit foncier ouvre la voie aux crises ouvertes ou latentes entre les communautés. L'occupation/exploitation illégale des propriétés et plantations appartenant aux personnes déplacées demeure une préoccupation majeure pour le retour. Les mécanismes traditionnels de règlement de conflits seraient détruits, sinon ignorés par les antagonistes surtout sur les axes tels que Guiglo – Bloléquin, Bangolo – Diéouzon, Guéhibly – Zou, Duékoué – Bangolo. L'axe Guiglo – Taï paraît plus stable, ses mécanismes et son expérience pourraient être exploités par les autres communautés en crise. Cette situation demeure encore très préoccupante la veille du démantèlement de la ZOC.

Octroi d'identités pour les IDPs requérants

Un lot de 894 jugements supplétifs a été accordé à certains requérants lors des audiences foraines à Toulepleu, Bloléquin et Guiglo. L'OIM s'est chargée de les transmettre aux bénéficiaires de manière à leur permettre d'obtenir des extraits de naissance.

Du 12 au 16 février 2007, l'OIM a poursuivi ses activités de Gestion et la Coordination sur le Centre d'accueil et de transit pour les déplacés de guerre (CATD). Ainsi, 16 nouveau-nés du CATD ont été déclarés à l'Etat-civil de Guiglo. Un recensement a été fait au courant de la même semaine au village de Nicla pour une distribution de moustiquaires imprégnées. Sur 730 familles que compte ce village, 545 bénéficieront des moustiquaires selon les critères de vulnérabilité de l'OIM (femmes enceintes et enfants de 0 à 5 ans).

Protection de l'Enfance

L'UNICEF Korhogo a signalé que 34 enfants ivoiriens interceptés à Sikasso le 1^{er} mars 2007 par les forces de sécurité malienne ont été rapatriés à Abidjan le 23 mars 2007. Cette opération de retour a été organisée conjointement par les bureaux UNICEF et OIM de Bamako et d'Abidjan en collaboration avec la Direction de la Protection Sociale du Ministère ivoirien de la Famille et des Affaires Sociales. Les enfants ont été officiellement remis au Ministère de la Famille et des Affaires Sociales à Abidjan qui les a par la suite remis à leurs familles respectives. Ces enfants, footballeurs amateurs, auraient été embarqués par un trafiquant pour une carrière rêvée en Europe via le Mali.

Coordination

Une mission inter-agences a séjourné à Man du 16 au 17 février 2007 en vue d'évaluer les capacités locales en cas d'un afflux massif de suite des événements qui prévalent en Guinée. Elle a rencontré les autorités militaires avant de se rendre à Gbapleu, localité située à la frontière avec la Guinée, à 51 Km au nord-ouest de Danané. Un système d'alerte précoce a été mis en place et une sensibilisation sur l'accueil des réfugiés a été faite à la notabilité locale.

Du 23 au 24 février 2007, OCHA a facilité une mission du IAHCC de haut niveau à Odienné, en préparation à une éventuelle réponse face à la situation qui prévaut en Guinée Conakry.

La mission composée de chefs d'agence, de responsables d'ONGs Internationales, de représentants des ambassades des Etats Unis et du Canada, ont bénéficié d'une couverture médiatique nationale et internationale.

Une autre mission IAHCC s'est rendue dans le Bas Sassandra du 15 au 17 mars 2007 afin d'identifier les besoins des populations allochtones qui retournent dans leurs villages, après 7 ans

de bannissement infligés à la suite du meurtre des autochtones lors d'un conflit intercommunautaire en octobre 1999. La mission IAHCC a évalué les actions entreprises ainsi que les progrès enregistrés depuis la mission IAHCC d'août 2005. La mission composée de chefs d'agences des Nations Unies et de représentants des Ambassades d'Allemagne et d'Italie a visité successivement San Pédro, Tabou et Grabo.

Le 23 avril 2007, une mission du IAHCC a accompagné le directeur d'OCHA/CRD David Kaatrud dans la région du moyen Cavally, précisément Guiglo et Duekoué. Les ONG et les agences des Nations Unies ont participé à cette mission, notamment Caritas, CARE International, l'OMS, le PAM, l'UNICEF, la FAO, l'UNHCR, l'OIM et OCHA. L'objectif était de faire le constat de la situation humanitaire et de proposer les actions appropriées devant soutenir les activités des humanitaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix de Ouagadougou. La mission a pu se rendre compte de la complexité d'options de retour dans certaines localités comme Yrozon qui a été visité.

Mobilisation des ressources

Le CAP Côte d'Ivoire 2007 recherche US \$ 56,4 millions pour assister plus de 4 millions de personnes vulnérables en Côte d'Ivoire. Au 30 avril 2007, la base de données du Financial Tracking Service (FTS) d'OCHA à Genève indiquait que les contributions s'élèvent à un peu plus de US \$ 7,8 millions, soit 14% de fonds sollicités auprès des donateurs.

Pour plus d'informations sur les contributions des donateurs, les niveaux de financement par secteur et par organisation veuillez consulter le site de ReliefWeb: <http://www.reliefweb.int/rw/fts.nsf/doc105?OpenForm&rc=1&cc=civ>